



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
Frédéric Mairy, conseiller communal
Chef du dicastère de l'économie, des finances et de l'intégration sociale
☎ 032 886 43 60 📱 078 892 14 16 ✉ frederic.mairy@ne.ch

Val-de-Travers se réjouit du début des activités de Cartier sur son site de Couvet

C'est avec une grande satisfaction que la Commune de Val-de-Travers a pris connaissance du début des activités de la manufacture Cartier à Couvet. Situé dans la zone industrielle de La Léchère, le nouveau bâtiment a été construit selon le calendrier prévu et les premiers collaborateurs de la Maison joaillière et horlogère s'y sont installés le mois dernier.

Ayant fait de l'ensemble de la zone un pôle de développement économique, les Autorités de Val-de-Travers, qui avancent dans ce dossier avec l'appui du Canton de Neuchâtel, se félicitent de cette installation réussie de la manufacture Cartier. Ils ne doutent pas que l'implantation de la Maison du Groupe Richemont permettra d'asseoir les projets à venir sur une base solide et encourageante.

Val-de-Travers, le 5 septembre 2013

*DICASTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INTEGRATION SOCIALE*

